

ccid

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PÉRIODE DU
1^{ER} AVRIL AU 30 JUIN 2020



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

RAPPORT D'ACTIVITÉS

TABLE DES MATIÈRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA
Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 – 16 h 00

ORDRE DU JOUR.....	3
PROCÈS-VERBAL.....	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020	9
NOTRE PORTRAIT, NOTRE MISSION, LA PERMANENCE	10
RAPPORT DU PRÉSIDENT, MONSIEUR DOMINIC GUÉVIN	11
FAITS SAILLANTS	13
REMERCIEMENTS.....	15
ÉTATS FINANCIERS.....	ANNEXE



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

3

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ORDRE DU JOUR

Assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond LE MARDI 15 SEPTEMBRE 2020 - 16 H 00

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du mercredi 3 juin 2020
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Recommandation du comité de mise en nomination pour le nouveau
Conseil d'administration
10. Ratification des actes posés par les administrateurs
11. Affaires diverses
 - 11.1 ...
12. Levée de l'assemblée
13. Période de questions



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

4

RAPPORT D'ACTIVITÉS

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond

TENUE LE MERCREDI 3 JUIN 2020 - 16 H

RÉUNION VIRTUELLE SUR ZOOM

1- ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

L'animateur de l'assemblée présente les administrateurs de la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond et souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée générale ouverte.

2- CONSTATION DU QUORUM

Il mentionne que selon l'article 3.4 du Règlement numéro 1 de la CCID, les membres présents à l'assemblée générale annuelle constituent le quorum.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marie-Claude Trépanier et appuyé par Simon Coderre, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

1. Accueil et mot de bienvenue
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 14 mai 2019
5. Rapport du président
6. Présentation du rapport financier
7. Nomination d'un vérificateur
8. Cotisation annuelle
9. Changement d'année financière
10. Prolongement du mandat des administrateurs
11. Ratification des actes posés par les administrateurs
12. Modification au règlement numéro 1
13. Affaires diverses
 - 13.1.
14. Période de questions
15. Levée de l'assemblée



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

5

RAPPORT D'ACTIVITÉS

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 MAI 2019

Considérant que les membres de la Chambre ont reçu, dans les délais prescrits, l'avis de convocation annonçant la tenue de l'assemblée générale annuelle pour l'exercice 2019-2020.

Considérant que les membres ont aussi reçu copie du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2019 et qu'ils ont pu en prendre connaissance.

En conséquence, proposition est faite par Dominique Noiseux, appuyée par Linda Desrochers, d'autoriser la dispense de la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle.

Puisqu'aucune correction ou modification n'est demandée, nous sollicitons une proposition pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2019. Dominique Noiseux fait la proposition d'adoption du procès-verbal et est appuyée par Linda Desrochers.

5- RAPPORT DU PRÉSIDENT, M DOMINIC GUÉVIN

En mai 2019, j'acceptais la présidence de la CCID en sachant très bien que cela comporterait des investissements importants en temps et en énergie. Je vous ai croisé à plusieurs de nos événements et j'ai eu la chance de discuter avec plusieurs d'entre vous. J'ai grandement profité de ce statut qui aura contribué à combler mon goût incessant du savoir et mon souhait de contribuer au développement socioéconomique de la région.

Je poursuis mon mandat de président pour une période de trois mois tout comme mes collègues administrateurs en raison d'un changement de période d'année fiscale. À des fins de logistique, les années fiscales de la CCID concorderont avec ses débuts de saison facilitant ainsi le processus comptable.

Comme je l'ai été durant l'année entière, je resterai soucieux des défis rencontrés par la CCID et ses membres au cours des mois à venir et je m'impliquerai avec le même désir et le même enthousiasme.

Concertation

En début de mandat, j'ai souligné que la saison 2019-2020 en serait une de concertation. Il fallait à tout prix réunir les différents acteurs du milieu en développement pour assurer de mettre l'expertise de tous au service de la communauté et prévenir de possibles doublons anti-productifs pour tous.

Ainsi, la CCID a solidifié ses liens avec tous les organismes et on note actuellement une très belle collaboration entre eux. La nouvelle directrice générale de l'organisme, Mme Alexandra Houle, s'est fait un devoir de rencontrer un à un tous les acteurs économiques du milieu et d'échanger avec eux sur des soucis et projets communs. Dans un avenir rapproché, de belles initiatives pour le développement socioéconomique de la région verront le jour en partenariat avec ces collaborateurs.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

6

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Dossiers publics

Le manque de main-d'œuvre a été au cœur des préoccupations de la CCID cette année. Tous les secteurs ont été affectés par cette réalité. La CCID a questionné et talonné les différents paliers de gouvernement afin qu'ils établissent de solides stratégies d'attraction de la main-d'œuvre pour vous venir en aide.

Localement, la CCID a tenu à deux reprises le programme « Un emploi en sol québécois » en collaboration avec la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). Ce projet sollicitant l'expertise d'immigrants citoyens de Montréal se veut un incitatif de relocalisation d'une main-d'œuvre qualifiée vers les régions. À Drummondville, nous avons accueilli près d'une centaine d'entre eux. Ils ont passé des entrevues d'embauche sur place et ont eu droit à une visite guidée de la ville.

Par ailleurs, la CCID participe annuellement au Salon de l'emploi de Montréal avec le Regroupement interculturel de Drummondville (RID) afin de promouvoir la qualité de vie et d'emplois de sa région. Les immigrants ont démontré lors de ces rencontres un intérêt significatif pour la MRC de Drummond.

Train à grande fréquence

Depuis plusieurs années, la CCID insiste auprès du Gouvernement du Canada et de Via RAIL pour l'ajout de départs et d'arrivées des trains passagers à Drummondville. Via RAIL ayant connu un changement à la direction, nous avons rencontré la nouvelle présidente-directrice générale pour lui exposer le projet et lui expliquer les possibles retombées économiques enviables pour la région tout comme pour Via RAIL.

De plus, nous avons soutenu que Drummondville est la candidate idéale pour être une plaque tournante ferroviaire. L'espace étant disponible et se trouvant géographiquement en position stratégique, la création de ce « hub » serait un atout majeur pour le développement économique local et une source d'économie certaine pour le transporteur. Ce dossier est toujours à l'étude et la CCID poursuivra ses efforts jusqu'à sa réalisation tel qu'elle l'a fait pour l'implantation d'un centre universitaire à Drummondville.

Remerciements

J'aimerais remercier mes collègues sur le conseil d'administration pour leur confiance et leur temps accordés à la CCID. Par leur implication, ils ont permis à l'organisme et ses membres de profiter d'occasions gratifiantes au plan professionnel et d'accroître le réseau d'affaires local.

Merci également à la directrice générale Alexandra Houle et à son équipe qui veillent au suivi des dossiers, aux services et informations aux membres et au développement de chacun d'eux. Équipe entièrement féminine, leur dévouement envers la CCID et ses membres n'est plus à prouver.

À tous les partenaires et collaborateurs, votre soutien est sans l'ombre d'un doute un incontournable au succès de la CCID et de ses membres. Je vous remercie de votre fidèle contribution.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ces occasions que vous créez avec la CCID font profiter les gens d'affaires de la région de rencontres lucratives et constructives essentielles à leur développement.

Chers membres, votre loyauté et votre participation démontrent l'intérêt que vous portez envers le développement socioéconomique local. Plus que jamais, la CCID sera là pour vous!

Merci beaucoup et longue vie à la CCID

6-PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER

M Denis Poirier, comptable Associé, CPA, CA CERTIFICATION chez Raymond Chabot Grant Thornton, vérificateur externe de la CCID, présente les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2020.

Une fois les détails du rapport exposés, il est proposé par Hugo Tremblay, appuyé par Chantal St-Cyr d'accepter les états financiers se terminant le 31 mars 2020 tel que présentés.

7- NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR

Tel que le stipule l'article 10.3 de notre règlement numéro 1, nous devons procéder à la nomination d'un vérificateur des livres de la Chambre pour le prochain exercice, soit l'exercice 2020-2021.

Il est proposé par Marc Tremblay, appuyé par Dominique Noisieux que la firme FBL Comptables professionnels agréés, soit retenue comme firme comptable auditrice pour le mandat 2020-2021.

8- TAUX DE COTISATION ANNUELLE

Tel que stipulé à l'article 2.5 du Règlement numéro 1 de la Chambre, le coût de la cotisation est établi annuellement par le conseil d'administration. Pour l'année 2020-2021, le conseil d'administration ne prévoit pas de modification.

Le tableau des taux de cotisation est donc le suivant :

Taux 2020-2021

Travailleurs autonomes	: 120 \$
Membre corporatif	: 200 \$ (2 représentants)
Membre corporatif	: 275 \$ (3 représentants)
Membre corporatif	: 350 \$ (4 représentants)
Institutions financières	: 425 \$ (4 représentants de base)
Représentant supplémentaire	: 75 \$
Étudiant (Temps plein) & retraité	: 25 \$

La proposition d'adoption des frais d'adhésion sans aucune augmentation est proposée par Marie-Pier Vincent et est appuyée par Linda Desrochers.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

8

RAPPORT D'ACTIVITÉS

9- CHANGEMENT D'ANNÉE FINANCIÈRE

La nouvelle année fiscale débutera au 1^{er} juillet de chaque année. L'objectif était dans un premier temps de coordonner l'année fiscale avec notre programmation.

Donc pour cette année, nous avons dû faire l'ajout d'une courte année financière allant du 1^{er} avril au 30 juin 2020.

10-PROLONGEMENT DU MANDAT DES ADMINISTRATEURS

Il est proposé par Élise Laramée et appuyé par Marie-Pier Vincent de prolonger le mandat des administrateurs en fonction du changement d'année financière.

11-RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS

Nous procédons maintenant à la ratification des actes posés par les administrateurs. Il est proposé par Léonard Auberger, appuyé par Marc Tremblay, de ratifier les actes posés par les administrateurs de la Chambre pour le mandat 2020-2021.

12-MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT NUMÉRO 1 DE LA CCID

Il est proposé par Marie-Claude Trépanier et appuyé par Dominique Noisieux d'adopter les modifications en bloc.

Il est donc proposé par Audrey Roy et est appuyé par Dominique Noisieux d'adopter les modifications tel qu'apportées.

13- AFFAIRES DIVERSES

Aucune affaire diverse n'a été proposée par les membres.

Par contre, un commentaire est apporté par Dominic Guévin, président. Il remercie les employés de la permanence de l'organisme pour les bonnes décisions prises en temps de pandémie.

14- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Dominique Noisieux propose la levée de l'assemblée. Cette proposition est appuyée par Nicolas Bouchard.

15-PÉRIODE DE QUESTIONS



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

9

RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019-2020

LES MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION DE LA CCID



DOMINIC GUÉVIN, Collège St-Bernard
Président



DOMINIQUE NOISEUX,
Caisses Desjardins
de Drummondville
1^{re} Vice-présidente



NICOLAS BOUCHARD, BDC
Vice-président, secrétaire et trésorier



PIERRE PEPIN, Groupe DPI inc.
Vice-président



LINDA DESROCHERS, Absolu
Présidente sortante



ALEXANDRA HOULE, CCID
Directrice générale

LES ADMINISTRATEURS(TRICES)



M^{re} SERGE BERNIER,
Bernier Fournier, avocats
Administrateur



ROGER LAUZIÈRE
Deloitte
Administrateur



M^{re} DANIEL WYSOCKI
Bernier Fournier, avocats
Administrateur



MARIE-CLAUDE TRÉPANIÉ
UQTR
Administratrice



SIMON CODERRE
Emballage Coderre
Administrateur



JOHANNE LACHAPELLE
LE_SAE
Administratrice



MARC TREMBLAY
Bijouterie Lampron
Administrateur



XAVIER FILION
Deloitte
Administrateur



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

10

RAPPORT D'ACTIVITÉS

NOTRE PORTRAIT

Fondée en 1902, la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond est un regroupement volontaire de citoyennes et citoyens oeuvrant dans les secteurs commercial, industriel, culturel ou de services qui s'associent en vue de mettre en commun leurs expériences et de participer à la défense des intérêts collectifs de l'ensemble de la communauté.

Le CCID est représentée sur l'ensemble du territoire de la Municipalité régionale du comté de Drummond par l'intermédiaire de quelque 1 367 délégués répartis dans 665 entreprises.

NOTRE MISSION

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond (CCID) est vouée à l'essor d'une économie solide, viable et durable favorisant le mieux-être des membres de sa collectivité. Elle constitue une voix privilégiée de sa communauté d'affaires. Par ses prises de position, la Chambre défend les intérêts collectifs dans la MRC de Drummond et joue un rôle dynamique de concertation pour faire progresser les dossiers prioritaires liés à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie en région. Elle est au service de ses membres, leur permettant de consolider leur réseau de contacts, de s'exprimer sur les diverses tribunes et de participer à des activités diversifiées de réseautage et de formation.

Par ses interventions, la CCID initie et participe à la réalisation de projets d'envergure tels que le CNIMI, le prolongement et doublement de l'autoroute 55, la création d'un CISSS et le train à grande fréquence pour ne nommer que ceux-ci.

LA PERMANENCE



Alexandra Houle
Directrice générale



Véronique Sawyer
Coordonnatrice
communications marketing



Geneviève Désilets
Adjointe de direction
Services comptables



Sheila Lotay
Chargée de projet



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

11

RAPPORT D'ACTIVITÉS

RAPPORT DU PRÉSIDENT DOMINIC GUÉVIN



Chers membres,

Depuis la mi-mars, la CCID a dû composer avec la pandémie, tout comme vous. D'abord, la nouvelle du confinement a créé une onde de choc notable auprès des membres. Les appels et les courriels à la Chambre se sont multipliés jusqu'en avril. Vous souhaitiez être informés sur les mesures annoncées, être dirigés vers les bonnes instances et aussi, être écoutés sur les bouleversements vécus face aux décisions crève-cœur à prendre et le stress éprouvé. La CCID a joué un rôle crucial de transmission des informations dès le premier jour de la pandémie.

Bien entendu, veillant à la saine gestion de l'organisme, la décision a été prise de mettre à pied temporairement le personnel permanent à l'exception de la direction générale. Seule au combat, Alexandra Houle a représenté la CCID auprès du comité mis en place par la Ville de Drummondville et a fait partie de plusieurs consultations concernant diverses initiatives à travers tout le Centre-du-Québec. Je souhaite souligner ici son acharnement, son dévouement et son bon jugement. Merci Alexandra!

Avec l'arrivée du Programme de subvention salariale d'urgence du Canada, la CCID a pu ramener à temps partiel ses employés à la mi-mai. De là, l'équipe en place à redoubler d'efforts pour offrir aux membres une liste exhaustive d'outils de gestion pour faire face à la crise et une liste des fournisseurs en produits et services voulant accorder des rabais aux entreprises du territoire afin de participer à la relance économique. Des formations et des séances d'information ont été offertes en ligne également afin de vous venir en aide.

« Il y aura un lendemain »

Aujourd'hui, certains d'entre vous fonctionnent à volume réduit, essaient de rattraper le temps perdu et encaissent d'énormes pertes à tous les niveaux. Mais il y aura un lendemain. Vos actions d'aujourd'hui pourraient être bénéfiques à votre fonctionnement de demain. Lorsque la machine aura repris sa vitesse de croisière, votre ingéniosité et créativité actuelles seront vos alliés. Développez de nouvelles pratiques, diversifiez votre production et ajoutez de nouveaux services. Servez-vous de cette crise comme opportunité de développement.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

12

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Réinventer la CCID

Mon mandat se poursuivra pour une seconde année, une année de défis pour la CCID et ses membres. Organisme dont la source principale de revenu est la tenue d'événements, la CCID sera appelée à se bâtir de nouvelles avenues afin de diversifier son financement. Ce sera un privilège pour le conseil d'administration en place de participer à l'élaboration de changements significatifs. J'espère également que vous y participerez en siégeant aux tables de concertation, en suivant les publications de la Chambre et en nous interpellant sur vos besoins. C'est dans le partage de nos idées que nous créerons un réseau d'affaires fort et profitable pour les années à venir.

Avec vous et pour vous,

Dominic Guévin
Président CCID



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

13

RAPPORT D'ACTIVITÉS

FAITS SAILLANTS

N.B. Mars 2020 - Notez que la CCID a débuté sa veille médiatique sur les annonces gouvernementales concernant les entreprises le 10 mars. Par la suite, elle a créé la page web « Outils de gestion de crise » qu'elle a régulièrement mis à jour.

AVRIL 2020

2 avril : Rencontre - Comité de soutien à l'économie locale de Drummondville;

3 avril : Conférence-échange avec M. Pierre Cléroux, vice-président recherche et économiste en chef, BDC et M. Thierry Limoges, vice-président, Montréal, BDC;

7 avril : Webinaire FCCQ avec l'Honorable Jean-Yves Duclos, Président du Conseil du Trésor (sujet : COVID-19);

8 avril : Conférence-échange pour les DG des chambres de commerce: « Exercer votre leadership stratégique pendant et après la crise » avec Monique Leroux et la FCCQ;

8 avril : Réunion virtuelle Comité consultatif Tourisme et Grands événements;

9 avril : Rencontre – Comité de soutien à l'économie locale de Drummondville;

14 avril : Appel avec le ministre québécois du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet et la FCCQ (sujet : COVID-19);

15 avril : Visioconférence avec Mme Élisabeth Brière, Secrétaire parlementaire de la Ministre du Développement économique et des Langues officielles et Députée de Sherbrooke (sujet : les différents programmes d'aides);

16 avril : Rencontre – Comité de soutien à l'économie locale de Drummondville;

20-21-22 avril : Audit annuel par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

23 avril : Rencontre – Comité de soutien à l'économie locale de Drummondville;;

23 avril : Webinaire FCCQ et Morneau Shepell: les enjeux psychologiques dans les milieux de travail dans un contexte de pandémie

24 avril : Webinaire FCCQ avec l'Honorable Jean-Yves Duclos, Président du Conseil du Trésor (sujet : COVID-19);

27 avril : Webinaire FCCQ et Caroline Proulx, ministre du Tourisme du Québec (sujet : COVID-19);

29 avril : Webinaire FCCQ avec Alain Dumas, directeur général du Panier Bleu;

30 avril : Réunion virtuelle SDED - comité consultatif;

30 avril : Rencontre – Comité de soutien à l'économie locale de Drummondville.



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

14

RAPPORT D'ACTIVITÉS

MAI 2020



7 mai : Rencontre – Comité de soutien à l'économie locale de Drummondville;

8 mai : Webinaire FCCQ avec M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie (sujet: COVID-19);

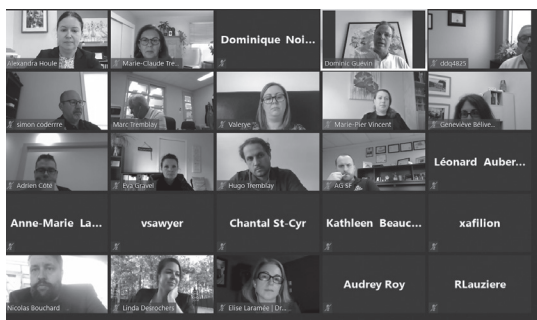
21 mai : Appel de Charles Milliard, pdg de la FCCQ et des chambres de commerce du Centre-du-Québec (CCID et CCIBFE);

22 mai : Les rencontres virtuelles 3.60 COREX – « Le Canada : un marché à privilégier pour la relance de vos activités! »;

28 mai : CA de la FCCQ;

28 mai : Publication de la page web « Liste des formations », des membres CCID.

JUIN 2020



3 juin : AGA virtuelle CCID;

4 juin : Visioconférence CCID avec André Lamontagne, Député de Johnson, Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec;

10 juin : Réunion virtuelle SDED - comité consultatif;

11 juin : Réunion virtuelle comité consultatif - Fonds Écoleader;

11 juin : Publication de la page web « Liste des fournisseurs », des membres CCID qui offrent des produits et services répondant aux besoins actuels. Certains offrent également des rabais en soutien à la relance économique;

17 juin : Réunion virtuelle Réseau des partenaires Coup de fraîcheur;

18 juin : Début de la formation CCID pour la cohorte Lab Happy Culture (formation offerte via le financement du PACME);

18 juin : Réflexion régionale relance économique (ARDECQ);

18 juin : Début des envois courriels « Promotion des membres CCID », une offre gratuite aux membres de se promouvoir via un envoi courriel à tous les membres;

23 juin : Début de la formation CCID pour la cohorte avec l'Institut du Leadership en gestion (formation offerte via le financement du PACME).



4122
98 62
364 21
122 88
98 62 9

15

RAPPORT D'ACTIVITÉS

REMERCIEMENTS

VILLE DE DRUMMONDVILLE

La Chambre de commerce et d'industrie de Drummond tient à souligner la précieuse collaboration de la Ville de Drummondville dans la réalisation de ses activités. Depuis plusieurs années, l'apport de la Ville de Drummondville permet à la Chambre de concrétiser sa mission et de poursuivre sa contribution au développement socio-économique drummondvillois. La Chambre désire aussi témoigner de l'appui des municipalités et entreprises de tout le territoire de la Municipalité régionale de comté de Drummond pour leur soutien par leur adhésion à l'organisme.

PARTENAIRES

La Chambre exprime sa gratitude à l'endroit des entreprises, des organismes et des ministères qui s'associent à titre de commanditaires et/ou partenaires aux nombreuses activités que nous organisons.

FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC

Enfin, nous remercions la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et son président M. Charles Millard ainsi que son équipe qui nous permettent de vous offrir de nombreux services et/ou activités via ses partenariats avec d'autres organismes ainsi qu'avec certains ministères du Gouvernement du Québec.

ÉTATS FINANCIERS

4122

98 62

364 21

122 88

98 62 9

6 364 21

123 11 88

185 51

1599

458

96 54

785

254 56

526

255

969

87

456

235

65

268

CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DE DRUMMOND
États financiers

30 juin 2020

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
RÉSULTATS	4
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
BILAN	6
FLUX DE TRÉSORERIE	7
NOTES COMPLÉMENTAIRES	8 - 14

Rapport de l'auditeur indépendant



Aux membres de
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice de trois mois terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers de CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion sans réserve en date du 20 mai 2020.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'organisme;
- nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'organisme    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme    cesser son exploitation;
- nous   valuons la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cions si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute d  ficiance importante du contr  le interne que nous aurions relev  e au cours de notre audit.

1

FBL S.E.N.C.R.L.

Drummondville, le 9 septembre 2020

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilit   publique n   A132091

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

RÉSULTATS

exercice terminé le

	30 juin 2020 (3 mois)	31 mars 2020 (12 mois)
Produits		
Projets de formation (incluant un apport de 43 238 \$ du CPMT - Emploi-Québec)	49 456 \$	- \$
Apport - Ville de Drummondville	8 500	34 000
Apports - Fédération des chambres de commerce du Québec	3 250	16 060
Aide gouvernementale liée à la COVID-19	34 388	-
Activités	1 966	306 876
Gestion - Service Dicom	32 042	147 001
Cotisations	886	123 872
Publicité	-	23 770
Intérêts	58	313
	<u>130 546</u>	<u>651 892</u>
Charges		
Projets de formation	43 238	-
Salaires, charges sociales et sous-traitants	32 699	210 056
Activités	720	178 572
Frais - Service Dicom	24 782	114 513
Local	7 353	32 226
Honoraires professionnels	5 565	18 372
Publicité et promotion	107	15 620
Frais de poste et fournitures de bureau	280	8 959
Entretien et réparations	161	7 701
Télécommunications	1 327	5 367
Cotisations	236	5 102
Conseil d'administration et comités	-	4 847
Repas et représentation	(445)	3 377
Assurances	600	2 709
Location - Équipement	282	2 330
Formation	-	1 217
Créances douteuses	1 669	930
Déplacements	-	631
Amortissement - Immobilisations corporelles	151	865
Amortissement - Actif incorporel	581	5 068
Intérêts sur la dette à court terme et frais bancaires	471	3 092
	<u>119 777</u>	<u>621 554</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>10 769 \$</u>	<u>30 338 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

exercice terminé le

	Investi en immobi- lisations	Non affecté	30 juin 2020 (3 mois)	31 mars 2020 (12 mois)
Solde au début	6 726 \$	172 627 \$	179 353 \$	149 015 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>(732)</u>	<u>11 501</u>	<u>10 769</u>	<u>30 338</u>
Solde à la fin	<u>5 994 \$</u>	<u>184 128 \$</u>	<u>190 122 \$</u>	<u>179 353 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

BILAN

	30 juin 2020	31 mars 2020
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	224 954 \$	168 140 \$
Débiteurs (note 3)	41 691	45 654
Frais payés d'avance	47 457	20 160
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	9 739	-
	323 841	233 954
Placements (note 4)	50 000	59 739
Oeuvres d'art	2 385	2 385
Immobilisations corporelles (note 5)	1 867	2 018
Actif incorporel (note 6)	1 742	2 323
	379 835 \$	300 419 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	61 097 \$	49 873 \$
Produits reportés	77 944	54 193
Apports reportées (note 8)	24 116	17 000
	163 157	121 066
Dettes à long terme (note 9)	26 556	-
	189 713	121 066
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	5 994	6 726
Non affecté	184 128	172 627
	190 122	179 353
	379 835 \$	300 419 \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

_____, administrateur

_____, administrateur

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

FLUX DE TRÉSORERIE

exercice terminé le

	30 juin 2020	31 mars 2020
	(3 mois)	(12 mois)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	10 769 \$	30 338 \$
Ajustements pour :		
Amortissement - Immobilisations corporelles	151	865
Amortissement - Actif incorporel	581	5 068
Aide gouvernementale liée à la COVID-9	(13 444)	-
	(1 943)	36 271
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités de fonctionnement		
Débiteurs	3 963	37 670
Frais payés d'avance	(27 297)	(4 036)
Créditeurs	11 224	(17 340)
Produits reportés	23 751	4 965
Apports reportés	7 116	-
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	16 814	57 530
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de la dette à long terme	40 000	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	40 000	-
Augmentation de la trésorerie	56 814	57 530
Encaisse au début	168 140	110 610
Encaisse à la fin	224 954 \$	168 140 \$

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

NOTE 1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué selon la Loi sur les chambres de commerce (Canada), est un organisme à but non lucratif et est exempt d'impôt sur les bénéfices en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il a pour objectif de promouvoir le milieu des affaires et de favoriser l'échange des différents intervenants économiques de la région de Drummondville.

L'organisme a changé sa date de fin d'exercice du 31 mars au 30 juin.

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

L'organisme établit ses états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces normes constituent l'un des référentiels d'information financière inclus dans les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Utilisation d'estimations

Pour préparer ses états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les principales estimations de la direction portent sur la dépréciation des actifs et la durée de vie utile des actifs à long terme.

Comptabilisation des apports

Les apports, incluant l'aide gouvernementale liée à la COVID-19, sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Comptabilisation des autres produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les montants reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont comptabilisés à titre de produits reportés.

Les produits tirés des activités et des projets de formation sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits tirés de la gestion - Service Dicom sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Les produits tirés de la prestation de services de publicité sont comptabilisés lorsque les services sont rendus.

Les produits tirés des cotisations sont comptabilisés au moment de l'admission ou du renouvellement des membres et amortis sur la période couverte par la cotisation.

Les produits d'intérêts des cotisations sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Apports reçus sous forme de biens

L'organisme reçoit des apports sous forme de biens de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

Les actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Les actifs et passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et de l'aide gouvernementale.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer et de la dette à long terme.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

NOTE 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'immobilisation corporelle et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %.

Lorsque des circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'immobilisations corporelles sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Actif incorporel

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. Les apports reçus sous forme d'actifs incorporels sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des actifs incorporels. Dans les cas inhabituels où la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, l'actif incorporel et l'apport correspondant sont comptabilisés pour une valeur symbolique. L'actif incorporel est amorti en fonction de sa durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans.

Lorsque des circonstances indiquent qu'un actif incorporel a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette est ramenée, au choix de l'organisme, à sa juste valeur ou à son coût de remplacement. Les réductions de valeur d'actifs incorporels amortissables sont comptabilisées en charges dans l'état des résultats et ne font l'objet d'aucune reprise.

Oeuvres d'art

La collection d'œuvres d'art est comptabilisée au coût et n'est pas amortie. Les apports d'œuvres d'art sont comptabilisés à leur juste valeur ou à une valeur symbolique si la juste valeur n'est pas disponible.

NOTE 3. DÉBITEURS

	30 juin 2020	31 mars 2020
Comptes clients	25 314 \$	45 654 \$
Taxes à la consommation	8 071	-
Aide gouvernementale liée à la COVID-19 à recevoir	8 306	-
	<u>41 691 \$</u>	<u>45 654 \$</u>

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

NOTE 4. PLACEMENTS

	30 juin 2020	31 mars 2020
Dépôt à terme, 1,45 %, échéant en septembre 2021	50 000 \$	50 000 \$
Dépôt à terme, 1,85 %, échéant en septembre 2020	9 739	9 739
	59 739	59 739
Placements réalisables au cours du prochain exercice	9 739	-
	50 000 \$	59 739 \$

NOTE 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le coût total des immobilisations corporelles détenues par l'organisme est le suivant :

			Valeur nette	
	Coût	Amortissement cumulé	30 juin 2020	31 mars 2020
Équipement informatique	22 458 \$	20 591 \$	1 867 \$	2 018 \$

NOTE 6. ACTIF INCORPOREL

			Valeur nette	
	Coût	Amortissement cumulé	30 juin 2020	31 mars 2020
Site internet	25 340 \$	23 598 \$	1 742 \$	2 323 \$

NOTE 7. CRÉDITEURS

	30 juin 2020	31 mars 2020
Comptes fournisseurs et frais courus	40 406 \$	15 426 \$
Salaires et vacances	14 686	15 129
Retenues à la source et charges sociales	6 005	9 692
Taxes à la consommation	-	9 626
	61 097 \$	49 873 \$

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

NOTE 8. APPORTS REPORTÉES

Le tableau suivant présente les variations des apports reportés destinés à couvrir les charges de fonctionnement et les charges reliées aux projets de formation Certification Leadership et Happy Culture qui se termineront en septembre 2020 :

	30 juin 2020 (3 mois)	31 mars 2020 (12 mois)
Solde au début	17 000 \$	17 000 \$
Montants reçus pour le prochain exercice	15 616	17 000
	32 616	34 000
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	8 500	17 000
Solde à la fin	24 116 \$	17 000 \$

NOTE 9. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2020	31 mars 2020
Emprunt, dont l'encours de crédit est de 30 000 \$ au 30 juin 2020, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 (a)	26 556 \$	- \$

(a) L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 40 000 \$ en vertu du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 30 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable et le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt sera renouvelable pour un terme additionnel de 3 ans, portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable par 36 versements mensuels, capital et intérêts, ou remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'organisme est raisonnablement certain d'être en mesure de rembourser un montant de 30 000 \$ le ou avant le 31 décembre 2022, l'organisme a constaté 10 000 \$ à l'état des résultats au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'aide gouvernementale sous la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19.

De plus, lors de sa comptabilisation initiale, l'organisme a évalué l'emprunt de 30 000 \$ à sa juste valeur en l'actualisant à l'aide d'un taux de 5 %. La valeur comptable de l'emprunt au moment de l'émission a été réduite d'un montant de 3 444 \$, équivalant à l'écart entre la juste valeur et la valeur nominale de l'emprunt. Étant donné que l'emprunt ayant généré l'écart est une forme d'aide gouvernementale pour le fonds de roulement, l'écart a été porté aux résultats à titre d'aide gouvernementale présentée dans la rubrique Aide gouvernementale liée à la COVID-19.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2020

NOTE 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Le risque financier important découlant d'instruments financiers auquel l'organisme s'expose au 30 juin 2020 est détaillé ci-après :

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène l'organisme à subir une perte financière. Ce risque découle principalement des comptes clients. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier.

NOTE 11. ENGAGEMENTS

L'organisme est locataire d'un local et d'un équipement en vertu de contrats de location venant à échéance d'août 2021 à septembre 2024. Les loyers minimums futurs totalisent 42 397 \$ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices :

	Local	Équipement	Total
2021	32 218 \$	1 128 \$	33 346 \$
2022	5 385	1 128	6 513
2023	-	1 128	1 128
2024	-	1 128	1 128
2025	-	282	282
	<u>37 603 \$</u>	<u>4 794 \$</u>	<u>42 397 \$</u>

NOTE 12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 par l'Organisation mondiale de la santé a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui a des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers. De nombreuses mesures ont dû être mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population. Ces mesures ont notamment entraîné le report ou l'annulation d'événements à compter du 25 mars 2020 à la suite des directives ordonnées par le gouvernement du Québec.

Depuis la fin juin, l'organisme a débuté son processus de reprise des activités qui consiste à des formations données en ligne à ses membres.

Le contexte économique lié à la COVID-19 a entraîné le report du Gala des affaires à une date indéterminée. Les revenus de commandites encaissés ont été reportés et seront constatés lorsqu'aura lieu l'événement. La plupart des commanditaires ont décidé de reporter leurs commandites pour le prochain Gala. L'organisme a également été contraint d'annuler son tournoi de Golf annuel qui lui permettait d'amasser une somme nette d'environ 25 000 \$.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DRUMMOND

NOTES COMPLÉMENTAIRES

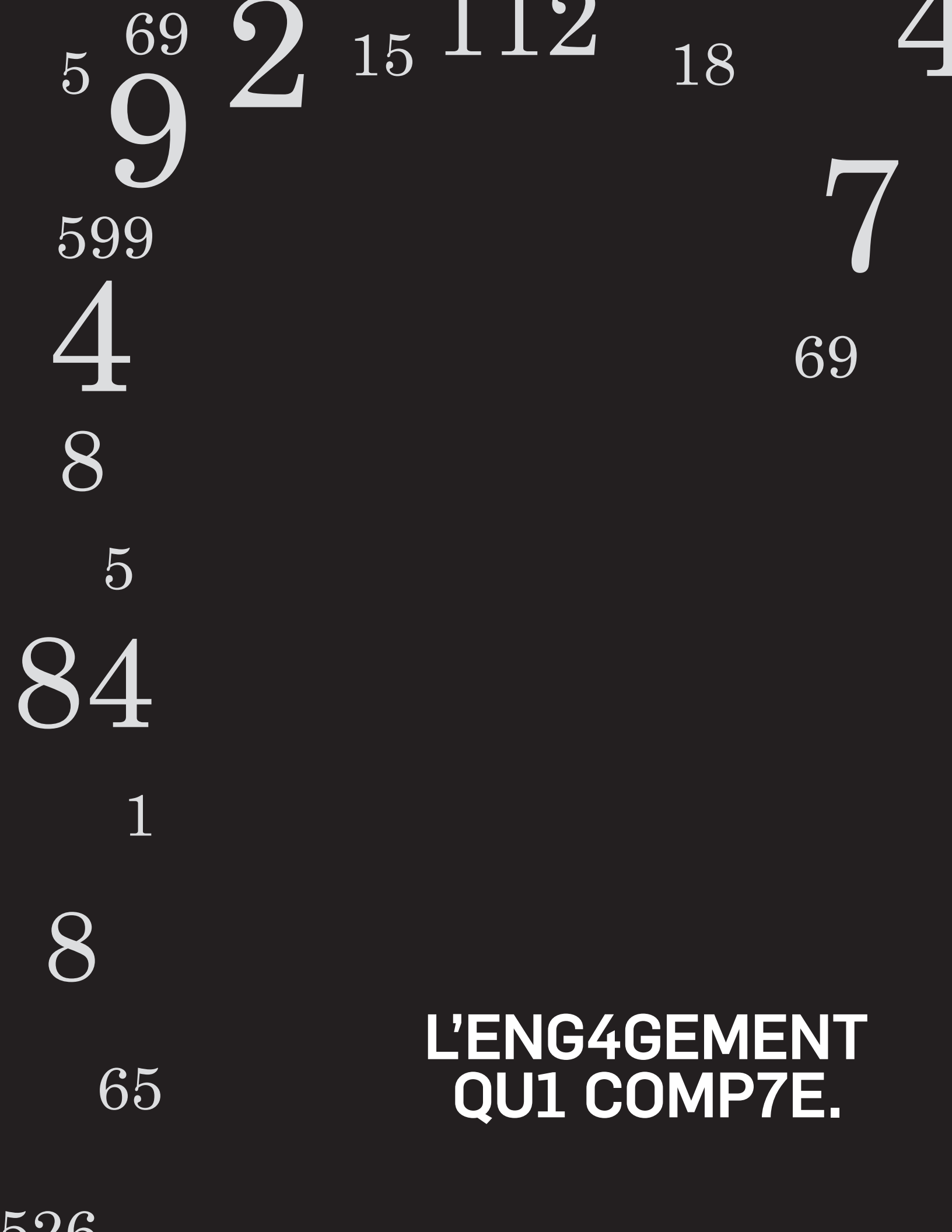
30 juin 2020

NOTE 12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (SUITE)

Parmi les mesures destinées à atténuer les répercussions de cette crise, l'organisme est admissible à une subvention en vertu du programme gouvernemental Subvention salariale d'urgence du Canada et une demande de subvention de 31 749 \$ a été accordée pour les périodes du 5 avril 2020 au 1er août 2020, dont 20 944 \$ sont comptabilisés dans les produits à titre d'aide gouvernementale liée à la COVID-19.

NOTE 13. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de l'exercice finissant le 31 mars 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour le présent exercice.



**L'ENGAGEMENT
QU'IL COMPTE.**